

Retour sur la

RÉUNION PUBLIQUE DU 14 MARS 2019

AMÉNAGEMENTS DU PARC DE L'HÔTEL DE VILLE

ÉDITO

Chers Pontellois-Combalusiens,

Vous êtes nombreux, comme moi, à vous soucier du devenir du parc de l'Hôtel de ville et de ses abords.

En réponse à vos attentes, la ville prévoit un plan ambitieux pour la rénovation et l'amélioration de ce pôle de centralité d'un montant de 1,5 million d'euros. Un investissement qui profite en partie du subventionnement de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne.

Je vous rassure, ce budget ne pèsera pas sur les impositions des ménages, puisque nous poursuivrons, pour la 3^e année consécutive, la baisse de notre taux d'imposition communal de 1 %. Cet investissement est l'exemple d'un choix politique assumé et indispensable à l'amélioration de notre cadre de vie.

C'est ainsi que les allées du parc et le parking du conservatoire seront entièrement rénovés, afin de développer les liaisons douces, relier les principales artères de la ville sans discontinuité, embellir le cadre de vie et fluidifier le stationnement.

Dans le cadre de nos actions citoyennes, je tiens à vous informer en toute transparence des projets de travaux et d'aménagement qui incombent à la ville. Aussi, nous organisons des réunions publiques de présentation aux riverains concernés. Vous trouverez le compte-rendu de la réunion publique consacrée aux aménagements du parc et de ses alentours dans ce document et sur le site de la ville.

Vous en souhaitant bonne lecture.

Gilles Bord

Maire de Pontault-Combault



LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

500 000 € POUR LES AMÉNAGEMENTS DU PARC, DONT 130 000€ DE SUBVENTION

DÉBUT DU CHANTIER : MI-MARS 2019

DURÉE PRÉVISIONNELLE : 2,5 MOIS

1 MILLION € POUR LA RÉNOVATION DU PARKING DU CONSERVATOIRE

DÉBUT DU CHANTIER : JUIN 2019

DURÉE PRÉVISIONNELLE : 5 MOIS





Pourquoi ces aménagements ?

- Pour faciliter les déplacements de l'ensemble des usagers
- Pour promouvoir les mobilités douces
- Pour améliorer le stationnement en cœur de ville
- Pour embellir et moderniser notre cadre de vie
- Pour réduire notre consommation énergétique
- Pour mettre aux normes d'accessibilité pour personnes handicapées ou à mobilité réduite

Concrètement, quels travaux sont menés ?

- L'aménagement des traversées piétonnes pour relier les principales artères de la ville
- L'installation d'une nouvelle aire de jeux pour enfants, fidèle au caractère paysager du parc
- Le renouvellement du mobilier urbain du parc (bancs, candélabres, poubelles...)
- La réfection du parking du conservatoire : 120 places de parking, dont 6 PMR ; bornes de rechargement pour véhicule électrique, valorisation du mur en meulière extérieur

Comment s'organisera le chantier ?

- Les chantiers sont ouverts entre 8h et 17h30.
- L'accès aux riverains, aux piétons et aux véhicules sera maintenu, sauf pendant la pose de l'enrobé des allées du parc.
- Les équipes font le nécessaire pour réduire les nuisances.

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

Cette réunion était également l'occasion pour les riverains de poser toutes les questions sur le projet. Retour sur les principaux échanges :

À quelle tranche d'âge sera dédiée l'aire de jeux ?

Dédiée aux enfants de plus de deux ans, cette nouvelle structure à quatre tours sera installée à proximité de l'espace « street workout » du parc. D'autre part, une aire de jeux, cette fois réservée au 10-14 ans, verra prochainement le jour dans le quartier des Berchères.

Quels types d'arbres seront plantés ?



Le long des jeux en continuité des tilleuls, seront plantés :

- Des *Zelcova carpinifolia* appelés *Ormes du Caucase* ou *Faux Ormes de Sibérie* pouvant atteindre une hauteur maximale de 35 m



- Des *Liquidanbar styraciflua worplesdon* appelés *Copalmes d'Amérique* pouvant atteindre une hauteur maximale de 15 m



Sur le futur parking :

- Des *Acer freemani autumn blaze* (le nombre exact sera déterminé en fonction de l'affinage des plans).

Durant toute la durée du projet, les équipes de la ville restent à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions. **Par téléphone** au 01 70 05 47 02 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 12h). Vous pouvez également utiliser notre outil de **gestion de la relation citoyen** directement depuis le site internet de la ville : **pontault-combault.fr**



Suivez la ville